



## LE MOT DU PRESIDENT

Cher irriguant,  
 Gilles Chevalier ayant décidé d'arrêter la présidence après 4 années de bons et loyaux services à défendre l'irrigation à la tête de l'ADIV, les membres du bureau de m'ont élu pour le remplacer et continuer le travail initié.

La météo plutôt pluvieuse ces derniers mois me laissait penser à un début de présidence calme....

C'est loin d'être le cas.

Effectivement beaucoup de travail pour l'association à mener de front :

- Réponse à l'enquête public de l'arrêté cadre
- Réflexion sur le protocole de gestion OUGC sur la Dive du nord
- Réponse médiatique à la manifestation anti-réserve
- Construction du cahier des charges de l'appel d'offre électrique

Mais grâce à une équipe soudée et une répartition des tâches, nous avançons sur tous ces sujets.

Conscient que la pluviométrie n'a pas été homogène sur le département, il nous faudra nous préparer à une campagne estivale possiblement tendue sur certains secteurs.

Cependant nous seront vigilants pour que les mesures prises exceptionnellement l'an dernier ne nous soient pas imposé.

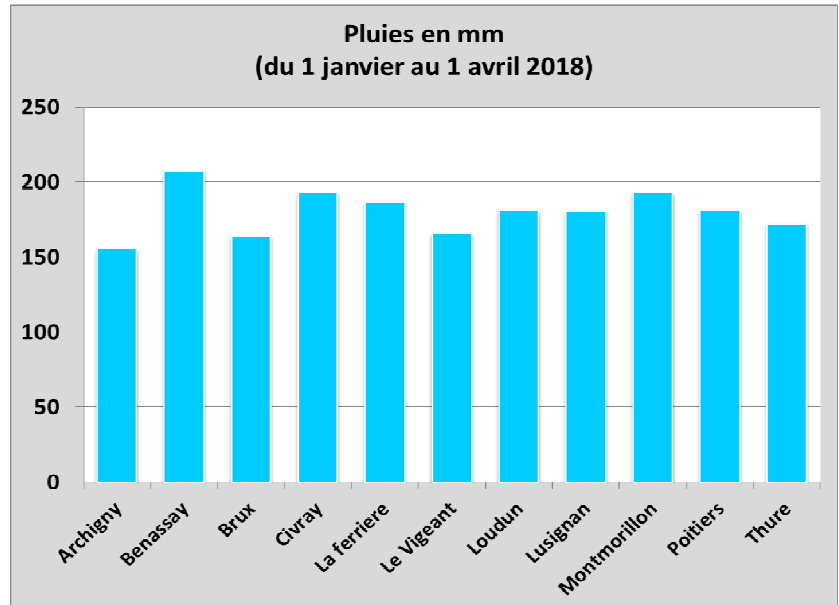
L'exception n'est pas la règle.

Sachez que l'équipe ADIV travaille pour vous et compte bien défendre votre droit à irriguer avec force de persuasion et abnégation !

À bientôt

Hervé Jacquelin

## PLUVIOMETRIE



## L'EQUIPE ADIV 2018

Président : Hervé Jacquelin (Béthines)

Vice-Présidente : Christèle Raimbert (St Pierre de Maillé)

Vice-Président : Rodolphe Bujon (Magné)

Secrétaire : Myriam Blanchard (Pouillé)

Secrétaire adjoint : Cédric Peterschmitt (Sillars)

Trésorier : Jean-Christophe Pouvreau (Verger sur Dive)

Trésorier adjoint : Olivier Breton (Dangé St Romain)

Jean-Luc Billault (Brion)

Eric Sabourin (Sèvres-Anxaumont)

Jérôme Surault (Villiers)

Luc Tomowiak (Nouaillé-Maupertuis)

Aguillon James (Champigny-Le rochereau), représentant JA86

Pelletier Thierry (Usson du Poitou), représentant FNSEA86

Lambert Laurent (Jaunay-Marigny), représentant CA86

Baille Barelle Simon (Roches-Prémaries-Andillé)

Beyllier Benoit (Aslonnes)

Biré Alain (St Secondin)

Chevalier Gilles (Jardres)

Germanaud Laurent (Bouresse)

Giraud Nicolas (Vouneuil sur Vienne)

Giraudeau Pascal (Champigny-Le rochereau)

Grolier Louis-Marie (Brux)

Laurentin Francis (Massognes)

Matringhem François (Jouhet)

Pichon Maxime (Antran)

Pin Olivier (Chamagné St Hilaire)

Plateau Damien (Coulombiers)

Robert Damien (Beuxes)

Membres  
du  
BUREAU

## IRRIGATION 2018

Au regard des conditions météo du moment, le besoin en eau des plantes est loin d'être le souci principal des irrigants. Pour certaines parcelles, c'est même le surplus d'eau qui pose problème. Les enrouleurs, pivots et autres goutte à goutte ne sont donc pas encore à la veille de fonctionner.

Mais en Avril un irrigant ne se découvre pas d'un fil et sait pertinemment que le temps change vite et qu'il faut toujours suivre le fil... de l'eau.

Ainsi, comme chaque année, le 1<sup>er</sup> avril marque « l'ouverture » de la campagne d'irrigation!

Les arrêtés cadres, sur lesquels l'ADIV a « bataillé » fortement, ont été validés en CODERST jeudi dernier. Il y a eu des modifications sur les seuils de coupures des points nodaux du département (Lussac, Ingrandes, Vicq et Poitiers). Nous avons

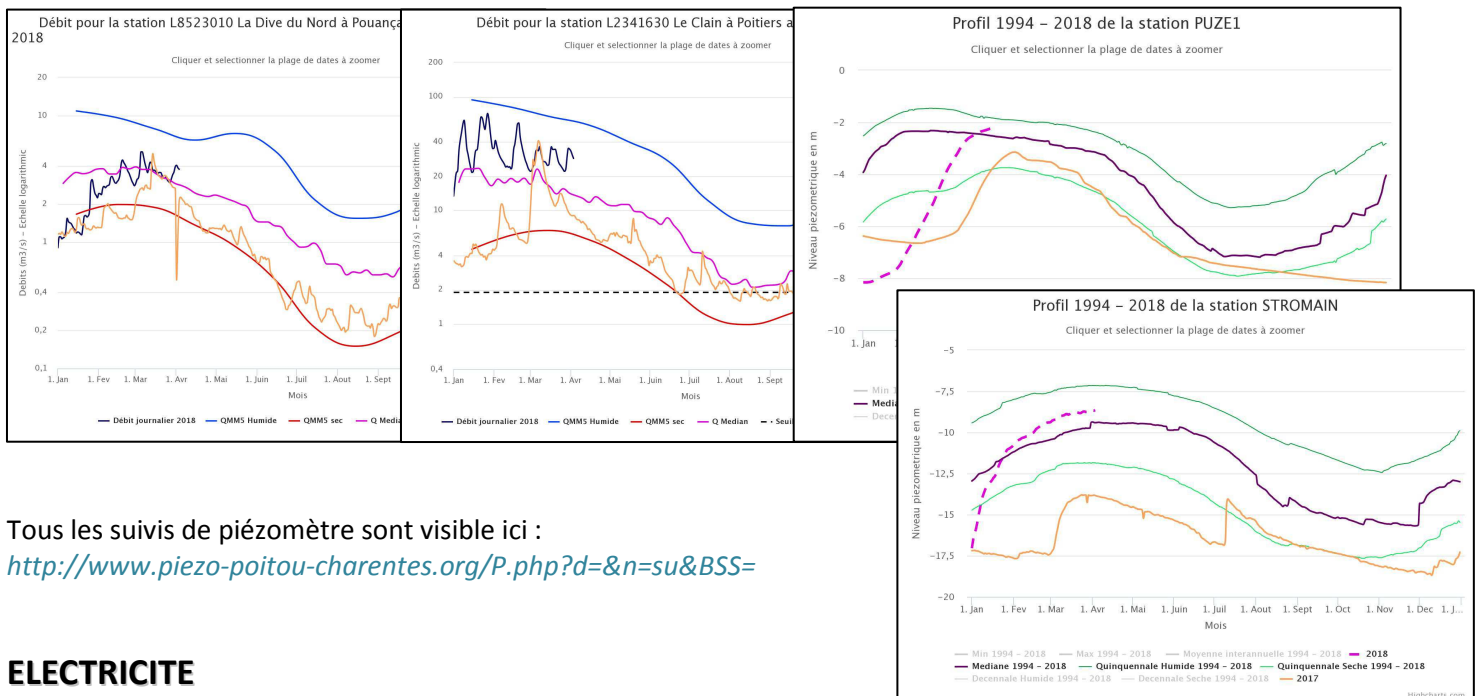
réussi à limité l'impact de ces changements par rapport aux demandes initiales. Sur la dive du Nord aussi, il y a eu des changements. Ce n'est pas encore acceptable mais il y a déjà un premier pas de fait sur, par exemple, le décalage nappe/rivière.

Il faut, sur tous ces secteurs, continuer le travail dans les années à venir. Nous reviendrons plus en détails sur ces évolutions dans les prochains numéros.

Pour l'aspect administratif, sachez que **les attributions de volumes**, les relevés d'index et **les documents de demandes de dérogations** sont en préparation pour envoi en fin de semaine voir début de semaine prochaine. Que ce soit les territoires avec un OUGC ou ceux encore suivi par la DDT.

## ETAT DE LA RESSOURCE

La recharge est bonne voir très bonne mais comme nous partions de très bas, les niveaux piézométriques sont acceptable à bon. Ci-dessous, vous avez, en très petit, les exemples de Pouancay et Poitiers (pour les rivières) et de Puzé1 et des renardières (pour les nappes).



## ELECTRICITE

Les travaux continuent et le cahier des charges pour la consultation des fournisseurs est à la rédaction par notre prestataire.

Nous profitons de ce bulletin pour vous **remercier** de la confiance que vous nous apportez sur cette activité. À ce jour, c'est 311 points de livraison qui

ont été engagés dans le groupement d'achat. Cela représente quasiment 18 millions de kw/h à négocier/acheter. Nous en profitons également pour **inviter tous les retardataires à se dépêcher** s'ils veulent faire partie de l'aventure.